



BULLETIN D'ADHÉSION // MEMBRE BÉNÉFICIAIRE

Société / Association

Représentée par (nom - prénom)

Activité(s)

Adresse

Tél

Email

**Le montant de la cotisation 2022 est de 120€ TTC (100€ HT).
Celle-ci encours de date à date (ex : fév 2022 à jan 2023).**

**Vous pouvez opter pour la double adhésion avec tarif réduit auprès du réseau MAP.
Si celle-ci est validée par le MAP, une déduction sera aussi effectuée sur l'adhésion MILA
(-20%) et vous recevrez l'avoir correspondant. Plus d'infos & contact Thomas Koffi :
<https://www.reseau-map.fr/espace-adherents/>**

Merci de nous retourner ce bulletin dûment rempli, accompagné de votre règlement pour l'adhésion Mila exclusivement. (La facture vous sera envoyée dans un second temps).

*Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association MILA.
A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.*

L'adhésion du membre susnommé sera validée par le bureau de l'association. L'encaissement de sa cotisation confirme la qualité de membre du postulant et ouvre droit à la participation aux instances délibérantes et la cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du Code Général des impôts pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait à, le.....

Cachet de la structure et signature du responsable légal :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatiques et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer adressez-vous au secrétariat de l'association.